



RAPPORT DE TRANSPARENCE

Exercice clos le 31/12/2021

Société d'Expertise et de Commissariat aux Comptes inscrite aux
Tableaux de l'Ordre et de la Compagnie de Paris

S.A.R.L. au capital de 250 000 € - 19 avenue de Messine – 75008 Paris

R.C.S. Paris B 383 734 365 – FR 2638373436

Sommaire

INTRODUCTION	2
PRÉSENTATION	3
ORGANISATION	4
GESTION DES RISQUES	4
CLIENTS - ACTIVITÉ	9
CHIFFRE D'AFFAIRES	10
RESSOURCES HUMAINES	11
RÉMUNÉRATION	13
• Formation continue	

Introduction

La période COVID a été assurément pour chacun d'entre nous une période particulière.

Au sein de notre structure, la gestion de la crise a été dans la plupart des cas un grand moment de nouveaux enjeux : il a fallu gérer l'urgence, protéger les salariés, adapter les modes de travail.

Au cours de l'année 2021, nous avons poursuivi la gestion de nos travaux en transformant notre environnement de travail aux nouvelles technologies digitales.

L'utilisation d'une plateforme technologique intelligente et intuitive a favorisé l'exécution uniforme des travaux, et a permis d'alléger les tâches répétitives des collaborateurs.

Notre conception du métier est simple : des conseils personnalisés pour concevoir des solutions sur mesure

Nos méthodes de travail sont claires : disponibilité et rapidité d'intervention, implication et dialogue permanent, investissement continu en moyens technologiques numériques et innovants.

Nos références légales et jurisprudentielles : une documentation informatisée comptable, fiscale, juridique et sociale, mise à jour en permanence, est à disposition de tous les collaborateurs du cabinet.

Nous poursuivons nos efforts en vue de renforcer la qualité de nos missions au rythme du monde numérique.

1 Présentation

Audit Synthèse est une société à Responsabilité Limitée, au capital de 250 000 €. Forte d'une expérience de 30 ans, elle a été créée en 1991 par Thibaut de Lembeye.

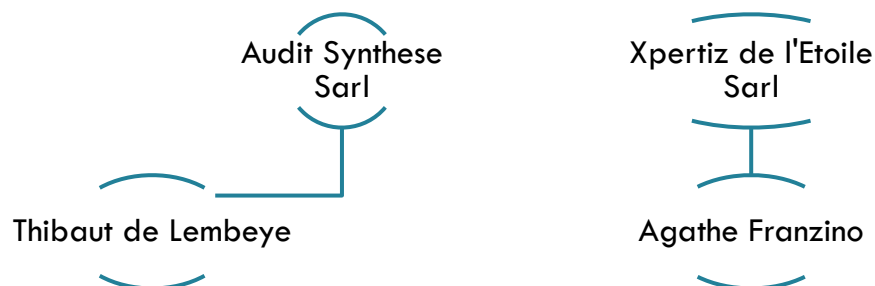
Xpertiz de l'Étoile, créée en 2016, représentée par Madame Agathe Franzino, est une Société à Responsabilité Limitée, au capital de 50 000 €.

Les cabinets sont structurés autour de 2 associés : Thibaut de Lembeye et Agathe Franzino.

Chaque associé est inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables et de la Compagnie de commissaires aux Comptes de Paris.

La personne morale Audit Synthèse est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

La structure exerçant l'activité de commissariat aux comptes est Audit Synthèse.



La société Audit Synthèse n'appartient à aucun réseau et n'exerce aucune activité à l'étranger.

Implantation géographique des cabinets

Au cours de l'exercice écoulé, les sociétés ont déménagé au 19 avenue de Messine – 75008 Paris.

2 Organisation

Gouvernance

La société Audit Synthèse est dirigée par Thibaut de Lembeye, associé majoritaire de la société. Il représente, veille à l'image et au respect des règles déontologiques des missions d'audit. Il s'assure de la cohésion de l'organisation interne en vue de proposer toujours plus de valeur ajoutée à nos clients.

Son associée, Agathe Franzino, a le rôle de responsable qualité et responsable garant au sein de notre équipe. Elle coordonne notamment la politique de gestion des risques, d'indépendance, et s'assure de l'organisation des ressources humaines.

3 Gestion des Risques

Indépendance

Un engagement d'indépendance a été mis en place au sein de la société. Les associés, comme l'ensemble du personnel technique, signent une déclaration d'indépendance et de confidentialité.

La déclaration d'indépendance est renouvelée chaque année, comportant la liste actualisée des entités figurant dans le périmètre du contrôle. Chacun s'engage à la respecter, notamment sur les interdictions du code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes en matière de liens personnels, financiers et professionnels sur les missions qui leur sont confiées. Elle est signée au moment de l'entrée dans le cabinet ou de la prise de fonction puis annuellement.

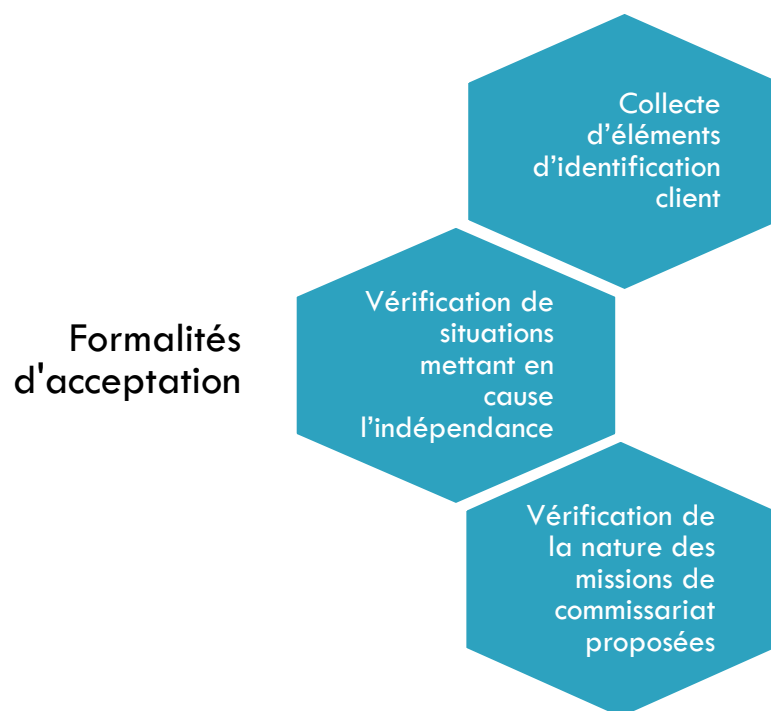
L'importance du respect du principe d'indépendance est régulièrement rappelée lors des réunions faites avec l'ensemble des collaborateurs. Les politiques et les procédures de contrôle de qualité du cabinet sont portées à la connaissance des collaborateurs en s'assurant qu'elles sont effectivement comprises et appliquées.

Contrôle qualité

La démarche qualité est une composante primordiale de notre mode d'exercice professionnel. Elle est mise en œuvre par l'application des normes et des codes de déontologie professionnelle.

Toute nouvelle proposition de mission fait obligatoirement l'objet d'une procédure d'acceptation de mandat. L'associé s'assure que les prestations d'audit susceptibles d'être réalisées n'affectent pas son indépendance, ni ne sont l'objet d'un conflit d'intérêt au niveau du cabinet.

Procédure d'acceptation et maintien de la mission



La procédure d'acceptation de mandat est formalisée, et se déroule comme suit :



Pour atteindre nos objectifs de qualité, nous disposons de méthodes et d'outils permettant de conduire nos missions légales conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France.

Le cabinet a développé ses propres procédures de contrôle de qualité relativement aux points suivants :



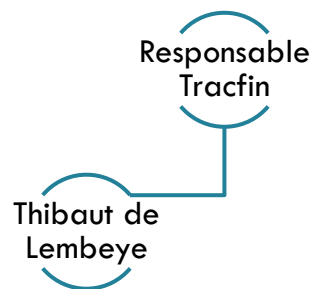
À travers notre manuel de procédures, chacun dispose d'un ensemble de références pour fixer sa conduite et mener ses activités professionnelles.

Cette démarche a notamment conduit à retenir l'approche structurée issue d'un logiciel dédié à l'audit légal (AUDISOFT), qui apporte un support dans la réalisation de chaque étape de la démarche d'audit, l'uniformité des dossiers et la numérisation des documents.

Les procédures d'acceptation des mandats mises en place au sein d'Audit Synthèse intègrent, en particulier, des questions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, aux incompatibilités éventuelles, aux conflits d'intérêts potentiels et aux situations où la sauvegarde de l'indépendance pourrait être menacée.

Dans la réalisation de nos missions d'audit, l'associé signataire participe aux différentes phases clé de la mission et contrôle l'exécution finale avant l'émission de son rapport.

Il s'assure que les procédures internes mises en place au sein de la société sont respectées. Il contrôle, par ailleurs, que les normes d'exercice professionnel et les dispositions du code de Déontologie de la profession sont appliquées.



Contrôle externe

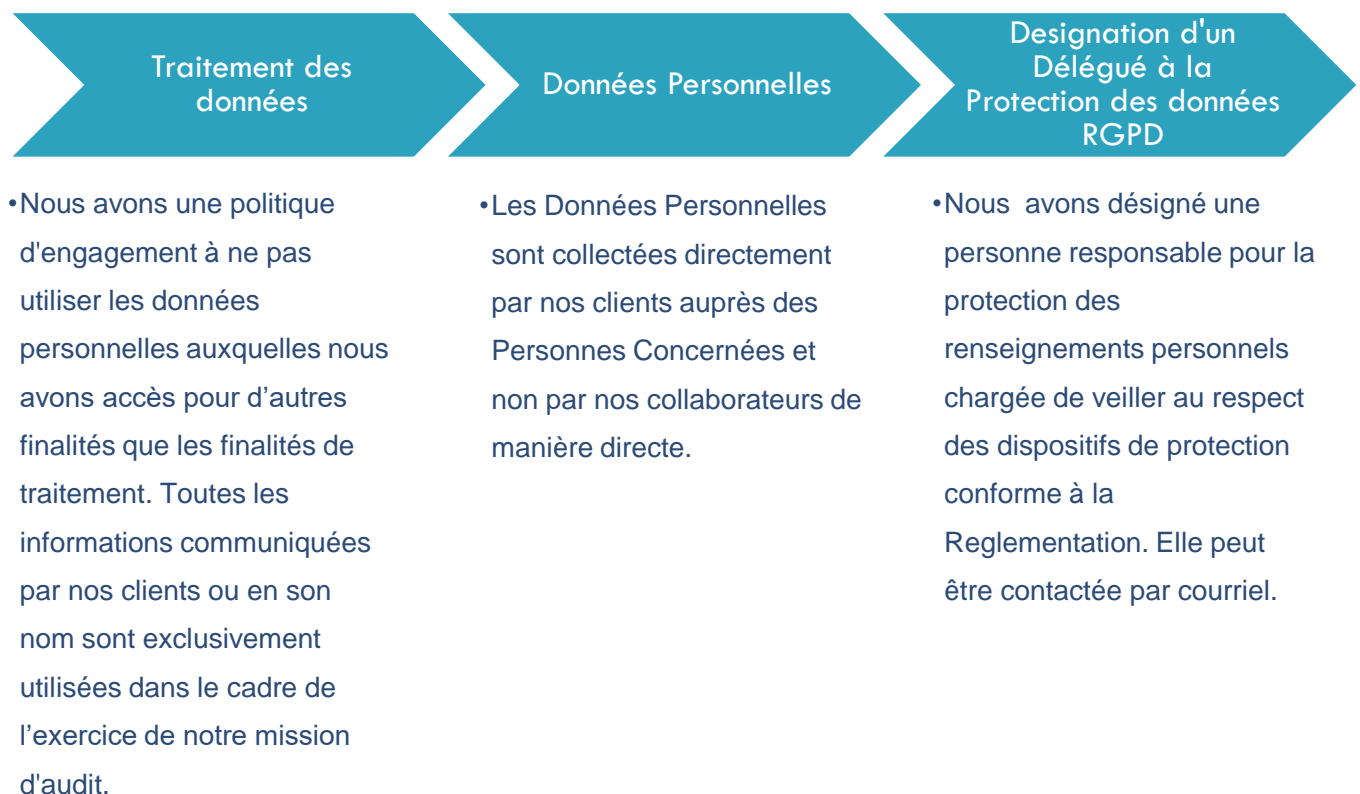
Notre société a déjà été soumise au contrôle qualité effectué par le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes et par la Compagnie des Commissaires aux Comptes. Ces contrôles ont été portés non seulement sur la conformité des dossiers de certification aux normes de l'exercice professionnel, mais également sur l'intégralité des procédures, l'organisation, la formation des associés et des collaborateurs, et la conformité aux dispositions du Code de Déontologie de la profession.

Nous nous efforçons de mettre en œuvre les nouveaux points d'amélioration identifiés par le H3C et ainsi améliorer constamment la qualité de nos travaux.

Durant l'exercice écoulé, Audit Synthèse a certifié 1 dossier de comptes d'EIP.

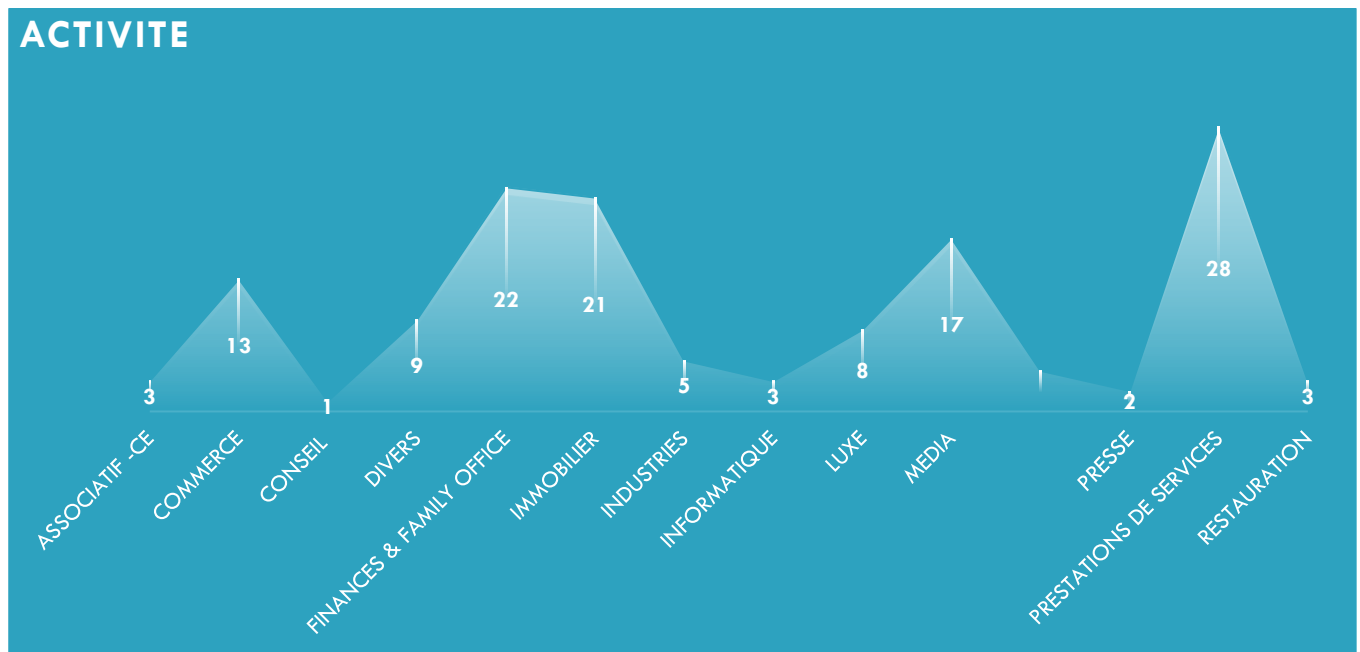
Confidentialité des clients, Sécurité de l'information et Protection des données

La confidentialité est importante pour nous, et le secret professionnel est un élément essentiel de nos relations avec nos clients. Nous nous conformons aux normes éthiques les plus rigoureuses lors du traitement de tous les renseignements, particulièrement des renseignements personnels. Nous échangeons, autant que possible avec l'ensemble de nos collaborateurs, sur les exigences en matière de confidentialité, de protection de l'information et de protection des données.



4 Activité

Audit Synthèse et Xpertz de l'Etoile disposent d'un portefeuille de client diversifié. Le graphique ci-après, illustre les différents secteurs :



En tirant parti de son expérience, Audit Synthèse propose à ses clients des compétences accrues et élargies correspondant aux évolutions de leurs besoins : commissariat aux comptes, accompagnement en matière comptable fiscale, financière, sociale, organisation administrative et externalisation comptable, ainsi qu'en matière de consolidation.

CLIENTS

Liste des mandats des Entités EPI

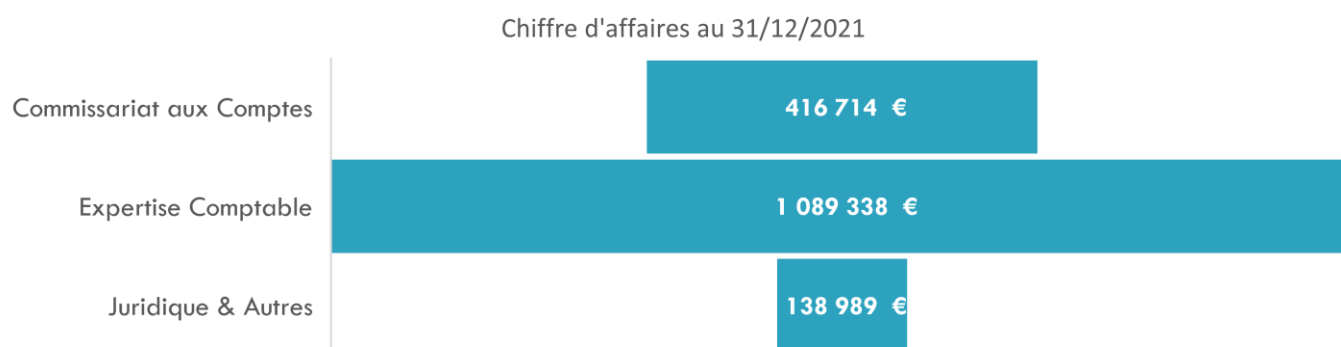
- Acheel

Liste des clients Établissement de Crédit

Néant

5 Chiffre d'Affaires

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la société Audit Synthèse s'élève à 1 645 041 €, se ventile de la manière suivante :



6 Ressources humaines

Au 31-12-2021, Audit Synthèse compte 15 collaborateurs, dont 4 experts-comptables diplômés, commissaires aux comptes et experts-comptables stagiaires. Elle est composée essentiellement de :

EFFECTIF				
Contrôle Qualité / Technique	Supervision		Expert Comptable Diplômé 1	Juriste 1
Experts Comptables Associés & Commissaires aux Comptes 2	Chefs de Mission 5	4	1	Service Administratif 1
		Collaborateurs Juniors	Responsable Social	

Rôles

EXPERT COMPTABLE et COMMISSAIRE AUX COMPTES (signataires)

Conseiller privilégié. Il est à l'écoute du dirigeant d'entreprise tant sur le plan de son organisation comptable que sur des problèmes économiques, fiscaux, juridiques ou financiers.

EXPERT COMPTABLE et COMMISSAIRE AUX COMPTES (associé)

Rôle essentiel pour le contrôle qualité et le respect de toutes les procédures normées

EXPERTS COMPTABLES (DIRECTEURS DE MISSION)

Développement clientèle participe à l'organisation d'événements, valorise l'offre de service du cabinet auprès de clients potentiels. Veille à entretenir, développer et assure la rentabilité de son portefeuille client. Construit et anime des formations internes à destination des collaborateurs juniors, des stagiaires en expertise comptable.

CHEFS DE MISSION

Responsables de secteurs spécialisés : Ils interviennent essentiellement dans les missions d'audit, d'assistance informatique, de consolidation, organisation systèmes, etc.

COLLABORATEURS JUNIORS

Pour réaliser les travaux définis contractuellement, une équipe de plusieurs collaborateurs est dédiée, sous la supervision d'un chef de mission et/ou expert-comptable.

RESPONSABLE JURIDIQUE

Un juriste fort d'une expérience d'une dizaine d'années en droit des affaires et plus particulièrement en droit des sociétés et en droit social

RESPONSABLE PAIE

Outre la gestion opérationnelle des rémunérations, il tient une veille technique et juridique sur la Gestion de la Paie...

7 Rémunération des associés

Les associés disposent d'une rémunération fixe déterminée chaque année.

Formation professionnelle continue

La qualité de nos missions exige une grande attention portée aux ressources humaines de notre société. Ainsi, des efforts constants sont réalisés sur la formation et sur l'évolution personnelle de chacun.

Travail en équipe, informatisation poussée permettant aux collaborateurs d'emporter leur « bureau » avec eux tout en restant reliés au cabinet, politique de recrutement fondée sur l'accompagnement de juniors motivés jusqu'à l'obtention du diplôme d'expert-comptable. En quelques années, Audit Synthèse a accompagné une vingtaine de collaborateurs jusqu'à leur diplôme.

Audit Synthèse prend en charge le coût dédié aux formations préparatoires des examens pour favoriser l'obtention du Diplôme d'Expertise Comptable et de Commissaire aux comptes.

Les formations dispensées aux collaborateurs sont internes ou externes.

- les formations internes sont diligentées par des directeurs et chefs de mission ayant des connaissances techniques dans les domaines concernés.
- des réunions d'information internes périodiques sur les réglementations des secteurs d'activité des clients, l'actualisation des informations comptables, fiscales, sociales et juridiques sont organisées, à tour de rôle, tous les 15 jours. Elles sont formalisées et diffusées sur Powerpoint.

Tous les collaborateurs, techniques et administratifs, sont aussi réunis pour débattre de l'ensemble des sujets intéressant la vie du cabinet.

- les formations externes sont conduites par des formateurs ayant, une parfaite maîtrise technique auprès d'organismes reconnus : CNCC, ASFOREF, Francis Lefebvre...
- un entretien annuel avec chaque collaborateur permet d'apprécier l'adéquation entre les formations reçues et les besoins ainsi que les dispositions à prendre en vue de l'amélioration effective des compétences. L'évaluation contradictoire apprécie les qualités professionnelles de chacun et fonde ainsi les décisions de promotion et d'évolution des rémunérations.
- la documentation est dématérialisée sur des serveurs informatiques, d'un prestataire externe et mise à jour quotidiennement. Elle est accessible par chacun des collaborateurs sur le serveur du cabinet ou à l'extérieur (soit par synchronisation sur les postes de travail, soit par des accès Internet spécifiques).

Les formations sont définies d'une part pour les commissaires aux comptes Inscrits, et d'autre part pour l'ensemble des collaborateurs.

Des actions de formation répondant à la fois aux exigences règlementaires (nombre d'heures, formations exigibles) ainsi qu'aux besoins spécifiques de formation au regard de l'activité de notre société et des spécificités des missions, prestations et mandats.

Pour leur propre formation, les associés du cabinet se conforment aux exigences sur la formation professionnelle des commissaires aux comptes et des experts-comptables :

- 120 heures devront être accomplies sur trois ans, avec un minimum annuel de 20 heures et un minimum de 60 heures sur trois années consécutives consacrées à l'audit et au commissariat aux comptes.

Par ailleurs, les associés encouragent les collaborateurs dans l'obtention de leurs diplômes professionnels.

Déclaration relative à la formation continue

Nous confirmons que le cabinet respecte les obligations de l'article R.822-61 du code de commerce. Le suivi d'heures de formation des commissaires aux comptes inscrits se fait sur le portail déclaratif de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes.

AUDIT SYNTHÈSE

T. de Lembeye

Thibaut de LEMBEYE

COMMISSAIRE AUX COMPTES